

CENAL : 34 heures au service des cantons touchés par les inondations

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **54 (2007)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-370606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

responsables politiques aux échelons cantonal et communal. Ces informations ont été résumées dans l'étude PLANAT en question.

Si une partie des données figurant dans ce rapport proviennent de statistiques accessibles au grand public, de nombreuses informations n'ont pu être obtenues que personnellement auprès des représentants des différents organes concernés. Une approche pragmatique s'est avérée nécessaire en raison de la disponibilité limitée des données requises, du grand nombre d'intervenants et des variations causées par les catastrophes majeures. Ainsi, il a souvent fallu procéder à des projections ou à des estimations fondées sur des données globales, par exemple en établissant des moyennes sur plusieurs années. Les chiffres publiés se rapportent à une année moyenne de la période allant de 2000 à 2005.

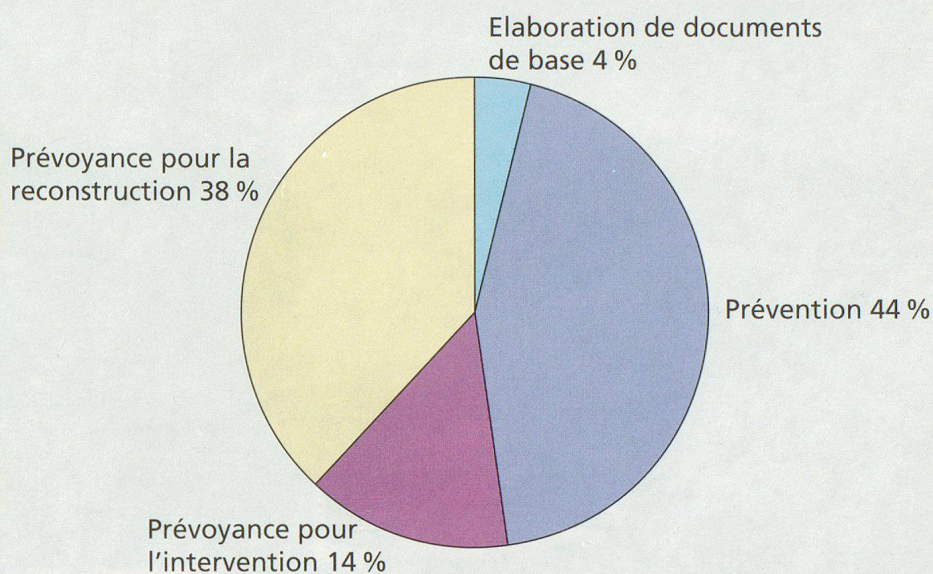
En faveur d'une gestion des risques

La plate-forme «Dangers naturels» s'emploie (sur le plan stratégique) à améliorer la prévention contre les dangers naturels en Suisse. C'est en 1997 que le Conseil fédéral a créé cette commission extraparlamentaire, qui réunit aussi bien des représentants des organes spécialisés de la Confédération – dont l'Office fédéral de la protection de la population OFPP – et des cantons que des person-

nalités issues des milieux de la recherche, de l'économie, des assurances ou des associations professionnelles. Son but est de passer d'une simple défense contre les dangers à une véritable gestion des risques. Pour donner une vue d'ensemble, PLANAT a également

élaboré une petite brochure sur le thème des dépenses destinées à la protection contre les dangers naturels. L'étude (en allemand uniquement) et la brochure (bientôt disponible) peuvent être téléchargées sur le site www.planat.ch □

Moyens investis: répartition en fonction du type de mesure



CENTRALE NATIONALE D'ALARME (CENAL)

CENAL: 34 heures au service des cantons touchés par les inondations

Dès le mercredi 8 août 2007, la Centrale nationale d'alarme de l'Office fédéral de la protection de la population était engagée pour appuyer les nombreux cantons touchés par les crues et inondations. Exploitant un centre d'annonce et de suivi de la situation, la CENAL a mis à leur disposition via la PES, sa plate-forme d'information sécurisée, des données concernant la situation hydrologique et météorologique et les voies de communication. Elle leur a également fourni des comptes rendus de la situation nationale.

Après un engagement continu de 34 heures, la CENAL a terminé sa mission vendredi matin. L'exploitation d'un centre d'annonce et de suivi de la situation à l'échelon fédéral résulte d'un mandat qui a été confié à la CENAL cet été sur la base des expériences acquises lors des intempéries de 2005 (rapport OWARNA).

Le mercredi soir déjà, un groupe de coordination de la CENAL observait la situation à

la suite des prévisions de fortes précipitations. Face à la hausse des niveaux d'eau et aux pluies persistantes, la CENAL a été mobilisée le 9 août à 0 h 30. Dès 4 h, elle a fourni aux cantons et aux organes spécialisés des comptes rendus et des cartes de la situation en français et en allemand tout en demeurant en contact avec les cantons, services spécialisés et exploitants de réseau concernés. De ce fait, tous les partenaires ont disposé des

mêmes informations et pu obtenir une vue d'ensemble de la situation de toutes les régions du pays.

La CENAL s'est servie de sa plate-forme d'information sécurisée, la PES (présentation électronique de la situation), pour échanger avec ses partenaires des données relatives au suivi de la situation et des informations techniques. Les derniers comptes rendus de la situation ont été diffusés le vendredi matin, après que la situation s'était largement stabilisée. A partir de 10 h, la CENAL a mis en place une organisation de piquet renforcée afin de surveiller l'évolution de la situation. Conformément à la pratique courante, la phase d'évaluation de l'intervention a déjà commencé.

Communiqué aux médias de la CENAL